

PV du Conseil Municipal

Lundi 07 octobre 2024 – salle du conseil

à 18h30 - No 2024-07

Présidence	Isabelle HENNIQUAU, maire			
Présents	Jules BUREL – adjoint Sven BEHRENDT Marie-Christine SCARBOLO David LOPES (Pouvoir à Jules BUREL)	Benoît BOURGADE Monika NETELENBOS Louis WALCKIERS (Pouvoir à Michel GAUDÉ)	Julien FOURNIER – adjoint Michel GAUDÉ Lucie RISSE-MICHON (Pouvoir à Julien FOURNIER)	Julie GEILLON Laurence RISSE Jean-Vincent PICHER (Pouvoir à M-C SCARBOLOTO)
Excusé(s)				
Quorum	8			

Ordre du jour

Présentation des projets 2024-2025 de l'association Sports & Loisirs	1
0 Approbation du PV 2024-06 du 02 septembre 2024	2
1 Urbanisme	2
1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits	2
2 Travaux	2
2.1 Point sur les travaux et projet en cours.....	2
3 Scolaire	3
3.1 Centre Musicaux Ruraux, augmentation des heures.....	3
4 Conseil et commissions communautaires	3
7 Divers	5

Présentation des projets 2024-2025 de l'association Sports & Loisirs

L'équipe de Sports & Loisirs, présidée par Juliette Henniquau, nous a présenté leur projet de transformation de l'ancien camion de pompier en food-truck. Une présentation complète avec les objectifs, les différentes phases du projet (étude, élaboration du budget, exécution des travaux), l'utilisation du camion et les limites du projet. L'équipe a achevé la présentation en nous faisant part de leur volonté de contribuer au dynamisme et à l'échange au sein du village et de fédérer les habitants autour de moments conviviaux ponctuels.

Un temps d'échange à l'issue de cette présentation a permis à chacun de donner son avis sur ce projet. Cela a également permis d'alerter sur quelques points et notamment de prévoir dans le budget les éventuels entretiens ou réparation du camion qui a quelques années.

Madame le Maire conclut qu'il s'agit d'un projet fédérateur et que garder le camion dans le village en lui donnant une deuxième vie est une bonne idée.

Les membres du conseil municipal donnent un accord de principe pour la poursuite de ce projet. Monsieur Jules Burel informe le conseil qu'il sera nécessaire d'acter la décision de la cession du camion.

0 Approbation du PV 2024-06 du 02 septembre 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

1 Urbanisme

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	DECISION	Date de décision
02/08/2024	DP24B0023	AL BABTAIN Hamad Abdulaziz	Pose d'une clôture sur 170m	TACITE	03/10/2024 <i>Tacite le 20/10</i>
26/07/2024	DP24B0021	ROMANO Alice	Suppression haie pour clôture + voie garage	TACITE	03/10/2024 <i>Tacite le 20/10</i>
03/09/2024	DP24B0027	FORNIER Elisabeth	Installation d'une climatisation à l'étage	TACITE	23/09/2024 <i>Tacite le 03/10</i>
05/07/2024	DP24B0018	NUNES DOS SANTOS José	Remplacement d'une haie par une clôture	FAVORABLE	26/09/2024
11/07/2024	PC24B0006	LEFEBVRE Audrey	Piscine + extension	FAVORABLE	26/09/2024

Monsieur Julien Fournier rappelle le changement des heures de permanence de l'instructeur de Pays Gex Agglo, qui sont désormais de 15h00 à 17h00.

2 Travaux

2.1 Point sur les travaux et projet en cours

Voie douce chemin des Pommerets : les travaux de prolongement du chemin en voie piétons cycles jusqu'au clos des Lucioles débuteront lundi prochain. Une réunion se tiendra sur le chantier avant le commencement des travaux. Tous les propriétaires, situés le long de la future voie, ont été conviés. Une signalisation sera installée afin de préciser que cette voie est réservée aux piétons et aux cycles uniquement, les engins à moteur sont interdits. Les mêmes panneaux seront installés sur la voie le long du chemin de la Craz.

Pumptrack : les travaux débuteront le 21 ou 28 octobre pour une durée de 5 à 6 semaines. Des réunions de chantier seront organisées de façon hebdomadaire. L'aménagement paysager sera réalisé au printemps.

Eclairage du foot : les drivers d'alimentation des projecteurs Leds ont grillé à cause d'une surtension liée à la foudre. L'assurance va prendre en charge dans le cadre de dommage électrique le changement des quatre drivers.

Abri de bus devant la mairie : il devrait être installé mi-novembre. L'installation des supports à vélo devrait se faire en même temps.

Radar pédagogique : ils ont été déplacés pour permettre un comptage des véhicules route de la mairie et chemin de la Craz.

Route de Collex Bossy : le projet de fermeture pour cause de travaux sur canalisation durant 12 à 15 mois n'est pas encore acté ; Des décisions sont encore à prendre. Madame le Maire participe aux réunions avec l'Office Cantonal des Transports et les communes de la rive droite du Léman et informera le conseil de l'avancé sur ce sujet.

Appartement Résidence Giboudeaux : le nettoyage sera fait par une entreprise mardi 8 octobre. Le service technique assurera les travaux de rénovation (peinture, installation évier, frigo, toilette). Michel Gaudé informe qu'une vente de quelques affaires de Monsieur M. données par sa fille sera faite au profit du CCAS jeudi 10 octobre.

Route de la Vie Borgne : La commune de Grilly nous informe avoir pris en considération le projet de sécurisation de cette route et donne leur accord de passage à sens unique. Le tracé et l'aménagement cyclable sera fait en collaboration avec Grilly.

Avant de prendre une décision, Madame le Maire souhaite faire appel à des spécialistes afin de ne pas se précipiter et étudier le schéma de circulation dans Sauvigny dans sa globalité. Elle informe qu'il va être fait appel à un bureau d'étude qui sera mandaté sur le plan de circulation du village. Nous sommes en attente de devis.

3 Scolaire

3.1 Centre Musicaux Ruraux, augmentation des heures.

Madame le Maire rappelle que l'activité musique au sein de l'école est gérée par les Centre Musicaux Ruraux et financé par la mairie. Chaque année nous signons une convention actant le nombre d'heures d'intervention auprès des classes ainsi que le coût.

Avec la modification des horaires et notamment la réduction de la matinée, l'intervenant propose les horaires suivants :

Les lundis :

CP-CE2 : 8h30-9h20

PS-MS : 9h20 – 10h05

PS-GS : 10h05-10h55

CE1-CE2-CM1 : 10h55 – 11h45

Les jeudis :

CM1-CM2 : 8h30-9h20.

Cela représente 30 minutes de plus par semaine soit sur l'année scolaire une augmentation de 11 heures.

Madame le Maire informe avoir validé auprès de Jean Michel Pollier, directeur de l'école J. Janier, cette nouvelle organisation.

Michel aborde le sujet du Conseil Municipal des Jeunes, Madame le Maire précise qu'il ne pourra être constitué qu'après l'élection des délégués de classes.

4 Conseil et commissions communautaires

Madame le Maire, présente les différents sujets abordés lors du conseil du 25 septembre.

RESSOURCES HUMAINES

Création de postes : Technicien polyvalent du patrimoine, responsable paie & carrière, technicien rivière, agent d'entretien,

Création d'un poste (non permanent) de chargé de mission vélo-mobilités

BILAN DE L'EXPERIMENTATION COLLECTE DE BIODECHETS : prolongation et déploiement

11 points de collectes installés sur St G, PM, Ornex, Thoiry, Gex

De sept 2023 à sept 2024

22 tonnes collectés, 1858 foyers ont été contactés, 520 foyers ont participé.

Coût de l'opération : 125'000 € avec 43'000 € de subventions ADEME

Obligation de proposer une solution par l'Agglo dans les habitats urbains denses

Coût par habitant desservi : 13€

42 points de collecte seront proposés

RAPPORT ANNUEL 2023 SUR EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE

34'954 abonnés – 9,33 km de réseaux renouvelés

Rendement du réseau 88,60% grâce

376 astreintes – 14'583 interventions

Évolution de la conso +771'770 m3 entre 2017 et 2023

ASSAINISSEMENT

12'398'293 m3 d'eaux traitées (60% des effluents sont traités en F et CH)

Réhabilitation de la Step de St Jean de Gonville

52 km d'hydrocurage de réseau

7,33 km de réseaux renouvelés

4,55€ le m3

En France c'est 4,52 m3

9 Millions d'€ d'investissements entre 2018 et 2023

Exercice de la compétence de la Communauté d'agglomération en matière de Parkings P+R : élargissement de la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »

Sont reconnus d'intérêt communautaire, conformément au schéma P+R (Parkings-Relais) du Pays de Gex, les parcs de stationnements suivants :

- Parc de stationnement P+R Divonne-les-Bains – Douane : 100 places, situé sur une parcelle communale ;
- Parc de stationnement P+R Pougny – Gare : 34 places sur un tènement mis à disposition par SNCF RESEAU ;
- Parc de stationnement P+R Gex – Coeur de ville : 40 places P+R au sein du parking communal ;
- Parc de stationnement P+R Challex – Salle polyvalente : 6 places seront affectées en P+R ;
- Parc de stationnement P+R Versonnex – Village : projet de création d'un parking P+R de 30 places (capacité initiale) ;
- Parc de stationnement P+R Ferney-Voltaire – Bisou : aménagement prévu au sein de la ZAC FERNEY GENEVE INNOVATION pour 200 places (capacité initiale) ;
- Parc de stationnement P+R St-Genis-Pouilly – Porte de France : parking à créer dans le cadre du projet urbain OAP « Porte de France » pour 240 places (capacité initiale) ;
- Parc de stationnement P+R Ornex – Mairie : futur P+R de 50 places (capacité initiale) ;
- Parc de stationnement P+R Sauvigny – La Croisée : projet d'aménagement d'un P+R de 20 places
- Parc de stationnement P+R Ségny – Centre commercial : projet de parc de surface (30 places) sur une partie du parking du centre commercial moyennant conventionnement avec le propriétaire ;
- Parc de stationnement Thoiry – Centre commercial : projet de parc de surface (30 places) sur une partie du parking du centre commercial moyennant conventionnement avec le propriétaire.

Modification de la tarification du Transport à la Demande

Monsieur le vice-président délégué aux transports et aux mobilités durables rappelle qu'en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur son ressort territorial, la Communauté d'agglomération du Pays de Gex s'engage pour développer, au plus près des besoins, une offre de transport en commun efficace et pertinente. Elle peut fixer librement les tarifs des titres de transport en ce qui concerne son réseau.

Il rappelle également que conformément au Projet de Territoire du Pays de Gex, la volonté de l'intercommunalité a été de permettre aux communes du Pays de Gex n'ayant pas de desserte régulière, de bénéficier d'un accès aux transports en commun de proximité.

Ainsi, un service de Transport à la Demande (TAD) a été mis en place en septembre 2018 par Pays de Gex agglo, puis étendu en 2023, desservant les communes de : Challex, Collonges, Divonne-les-Bains, Échenevex, Farges, Grilly, Léaz, Ornex, Péron, Pougny, Saint-Genis-Pouilly, Sauvigny, Segny, Saint-Jean-de-Gonville, Thoiry et Versonnex.

Ce service de transport flexible, avec réservation préalable est organisé autour de différents points d'arrêts. Entre janvier et juillet 2024, en moyenne 1080 trajets par mois ont été réalisés, contre 317 en 2023. Cette nette augmentation de la fréquentation est liée à l'évolution du mode de réservation, mais aussi à l'agrandissement du territoire couvert par le service. Ainsi, la dépense budgétée pour ce service en 2024 était de 150 000 €, tandis que la dépense réelle estimée approchera 210 000 €.

Par ailleurs, la tarification rend nécessaire l'achat de 2 billets pour réaliser un trajet vers Ferney-Voltaire ou Gex, alors qu'auparavant le même trajet n'en nécessitait qu'un.

De plus, il n'est actuellement pas proposé d'abonnement pour le transport à la demande, ce qui ne permet pas aux utilisateurs salariés de bénéficier de la prise en charge du coût du transport par l'employeur (participation à hauteur de 50%).

Afin de préserver le budget des utilisateur gessiens de ce mode de transport en commun, il est proposé d'adapter

La grille tarifaire lors de la mise en place de la nouvelle offre de service en 2024, à savoir :

- Un billet unique : 1,60€ par trajet ;
 - Gratuité sur présentation d'un abonnement local (mensuel ou annuel) zone 250 en cours de validité.
- L'impact de cette gratuité représente une perte de recette évaluée à 4 000 € en année pleine, à comparer au montant de recette prévisionnelle de l'année 2024 estimé à 21 000€ (sachant que la recette 2023 s'est élevée à 11 000 €).

La vente des titres de transport se fait dans le véhicule ou via une application. Les différentes modalités d'accès au service de transport à la demande sont par ailleurs explicitées dans le règlement intérieur.

7 Divers

Madame le Maire remercie les personnes qui ont vidé de l'appartement de Monsieur M.

La manifestation « Bougeons avec Ma Bulle Rose » a rassemblé plus de 300 personnes (une centaine de marcheurs et près de deux cent coureurs). L'association a pu compter sur plus de 90 bénévoles pour aider au bon fonctionnement lors de cette manifestation.

Un arrêté paru cet été a placé la commune de Sauvigny en zone A bis (c'est-à-dire en zone très tendue en termes de logement) ce qui permet aux agents de bénéficier de l'indemnité de résidence. Elle sera immédiatement instaurée.

En date du 1^{er} octobre, les référents GVD des différentes communes ont participé à une réunion à l'Agglo avec pour objectif la mise en place d'un plan d'action pour lutter contre les incivilités et développer une meilleure communication entre les communes et le service GVD. Des groupes de travail seront constitué pour avancer sur ce sujet.

Agenda :

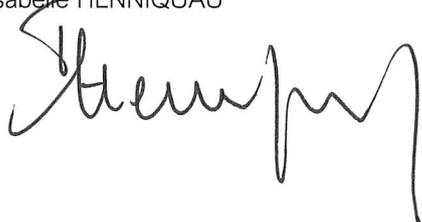
Mercredi 11 décembre : dîner de fin d'année avec les élus, les membres du CCAS, le personnel communal, et les pompiers volontaires.

Mercredi 18 décembre : marché d'hiver

Lundi 13 janvier 2025 : soirée des vœux

Séance levée à 20h00 prochain conseil municipal le 04 novembre 2024 à 18h30.

Le Maire
Isabelle HENNIQUAU



Le Secrétaire de séance
Julien FOURNIER

